Processus de signature électronique avancée par ID: 4eddd3c0-4e5c-4b62-a270-61f78282ccee
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 07/07/2026 10:15:35 UTC

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : BFL

Adresse de l'entreprise : 6 RUE DE LA BRIQUETERIE ZONE INDUSTRIELLE 95350 LOUVR

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	67 200	AG 67 200		
	Fonds commercial (1)	AH	265 566	AI 265 567	(1)	(1)
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	121 301	AS 89 255	32 046	4 605
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 161 632	AU 832 091	329 541	171 234
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	384 383	CT	384 383	384 383
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	2 000 082	BK 1 254 114	745 968	560 221
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	634 978	BU 49 886	585 092	681 140
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	18 967	BW	18 967	13 601
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	4 015 567	BY 277 583	3 737 984	3 606 715
	Autres créances (3)	BZ	516 277	CA	516 277	293 285
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 191	CG	1 191	160 334
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	9 262	CI	9 262	4 607
	TOTAL (III)	CJ	5 196 241	CK 327 469	4 868 772	4 759 682
	Frais d'emission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 196 323	1A 1 581 583	5 614 740	5 319 903

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Processus de signature électronique avancée par ID: 4eddd3c0-4e5c-4b62-a270-61f78282ccee
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 07/07/2026 10:15:35 UTC

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 305 500)		DA	305 500	305 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	150 000	150 000
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	30 550	30 550
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	611 983	526 228
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	525 203	895 758
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK	2 267	2 829
	TOTAL (I)		DL	1 625 503	1 910 865
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	74 383	5 620
	Provisions pour charges		DQ	177 354	238 884
	TOTAL (III)		DR	251 737	244 504
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	692 467	178 534
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		1
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	24 523	21 320
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 245 632	1 864 999
	Dettes fiscales et sociales		DY	399 057	566 590
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	5 400	
	Instrument financier à terme		D1		
	Autres dettes		EA	370 421	533 090
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	3 737 501	3 164 534
	Écarts de conversion passif et différences d'évaluation **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 614 740	5 319 903

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 712 978	3 143 213
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	692 467	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

RG

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Processus de signature électronique avancée par ID: 4eddd3c0-4e5c-4b62-a270-61f78282ccee
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 07/07/2026 10:15:35 UTC

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : BFL

Néant ☐

				Exercice N					Exercice N-1
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	14 812 986	FB		FC	14 812 986	16 499 642
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	684 863	FH		FI	684 863	568 800
	Chiffres d'affaires nets		FJ	15 497 849	FK		FL	15 497 849	17 068 443
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	12 917	13 637
	Reprises sur amortissements et provisions						FP	260 500	192 253
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						F1		
	Autres produits (1) (11)						FQ	91 500	51 117
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	15 862 766	17 325 450
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	10 024 687	11 378 935
	Variation de stock (marchandises)						FT	141 910	(158 122)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	2 114 574	1 985 179
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	113 355	115 148
	Salaires et traitements						FY	1 821 257	1 921 638
	Cotisations sociales (10)						FZ	803 127	791 938
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	36 039	32 526
			- dotations aux dépréciations				GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations					GC	150 868	223 725
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	68 763	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1		
	Autres charges (12)						GE	68 267	70 576
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	15 342 845	16 361 543
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	519 920	963 907
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	201	240
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 402	
	Reprises sur dépréciations						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tésorerie						GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2		
	Total des produits financiers (V)						GP	2 603	240
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13 449	11 871
	Différences négatives de change						GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	13 449	11 871
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(10 846)	(11 631)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	509 074	952 276

RG

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Processus de signature électronique avancée par ID: 4eddd3c0-4e5c-4b62-a270-61f78282ccee
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 07/07/2026 10:15:35 UTC

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	562	7 218
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	562	7 218
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	30 927	63 736
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK	(46 493)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	15 865 931	17 332 908
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	15 340 728	16 437 150
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	525 203	895 758

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) **A5**		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8		
	Dont cotisations facultatives Madelin **A10**				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A11**				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Reprises amortissements dérogatoires		562
TOTAL GENERAL		562

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
	RG	
TOTAL GENERAL		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Processus de signature électronique avancée par ID: 4eddd3c0-4e5c-4b62-a270-61f78282ccee
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 07/07/2026 10:15:35 UTC

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	332 766	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions (Dont Composants M2)		KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS	88 603	KT	KU 32 698
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers		KV	659 088	KW	KX 193 996
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		KY	49 122	KZ	LA (19 597)
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	279 023	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	1 075 835	LO	LP 207 097
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	384 383	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
		TOTAL IV	LQ	384 383	LR	LS
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 792 985	ØH	ØJ 207 097

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : Par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 332 766	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. de constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 121 301	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 853 084	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ 29 526	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 279 023	MU
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY		NG	NH 1 282 932	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX	ØY 384 383	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G
		TOTAL IV	I3		NJ	NK 384 383	2H
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL 2 000 082	ØM

RG

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Processus de signature électronique avancée par ID: 4eddd3c0-4e5c-4b62-a270-61f78282ccee
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 07/07/2026 10:15:35 UTC

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE	204 588	RF		RI		RJ	204 588
Autres immobilisatons incorporelles		PE	67 200	PF		PG		PH	67 200
TOTAL I		RK	271 788	RM		RN		RO	271 788
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	83 998	QA	5 257	QB		QC	89 255
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	501 985	QE	22 358	QF		QG	524 342
	Matériel de transport	QH	34 991	QI	8 424	QJ	14 688	QK	28 727
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	279 023	QM		QN		QO	279 023
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	899 996	QV	36 039	QW	14 688	QX	921 346
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 171 784	ØP	36 039	ØQ	14 688	ØR	1 193 134

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelle	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3	562	V4		V5	(562)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6	562	X7		X8	(562)
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT	562	NU		NV	(562)
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**		NW		**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**		NY	562	**Total général** non ventilé **(NW - NY)**		NZ	(562)				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

RG

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Non classifié

Processus de signature électronique avancée par ID: 89d57c4a-953c-4062-b205-ebdd5e514f7f
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 22/06/2026 16:14:31 UTC

BFL
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 305 500 euros
Siège social : 6 rue de la briqueterie – 95380 LOUVRES
612 030 155 RCS PONTOISE

(« la Société »)

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 10 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix juin,

A neuf heures,

Dans les bureaux de la société GROUPE DE DISTRIBUTION DE FOURNITURES INDUSTRIELLES – GDFI, 10 rue du Général Plessier à LYON (69).

Monsieur Hervé PATIN, représentant la société GROUPE DE DISTRIBUTION DE FOURNITURES INDUSTRIELLES – GDFI, associé unique de la Société, a statué sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;

La société EXPERTS TEAM, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Romain GRAND, Président, expose qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus à la disposition du Commissaire aux comptes, lequel a établi son rapport.

L'associé unique constate que les documents indiqués ci-après ont été tenus à sa disposition conformément aux dispositions légales applicables ainsi qu'aux statuts de la Société :

- une copie de la lettre de convocation adressée sous la forme recommandée au Commissaire aux comptes, avec le récépissé postal,
- les comptes annuels de l'exercice clos arrêtés par le Président,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président.

Non classifié

Processus de signature électronique avancée par ID: 89d57c4a-953c-4062-b205-ebdd5e514f7f
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 22/06/2026 16:14:31 UTC

L'associé unique reconnaît expressément avoir pu prendre pleine et entière connaissance, en temps utile, de tous documents et informations nécessaires à son information préalablement aux décisions qui suivent.

Puis, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION *(Approbation des comptes annuels)*

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, avec toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, et desquels il ressort un bénéfice net d'un montant de 525 203 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 dudit code, s'élevant à la somme globale de 6 405 euros ayant donné lieu à une imposition de 1 313,15 euros.

En conséquence, l'associé unique donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

DEUXIEME DECISION *(Affectation du résultat)*

L'associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent, de la manière suivante :

En euros (€)

	Bénéfice de l'exercice	525 203
-	Dotation à la réserve légale	*(entièrement dotée)*
+	Report à nouveau de l'exercice précédent	611 983
=	Bénéfice distribuable	1 137 186
-	Dividende	281 060
=	Le solde en report à nouveau	856 126

Le dividende unitaire est donc de 92 euros. Il sera mis en paiement au siège social à l'issue des présentes décisions de l'associé unique et au plus tard le 25 juin 2026.

Par ailleurs, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents, ont été, par action, les suivants :

Exercice clos le	Dividende (en €)
31/12/2021	-
31/12/2022	45,00
31/12/2023	229,13
31/12 /2024	265,14

HP

Non classifié

Processus de signature électronique avancée par ID: 89d57c4a-953c-4062-b205-ebdd5e514f7f
Document signé électroniquement à travers Ivnosys Soluciones, S.L.U le 22/06/2026 16:14:31 UTC

<u>TROISIEME DECISION</u> *(Conventions réglementées)*

L'associé unique prend acte du fait qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé

* * *

CLÔTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.



5f0630d2-af52-32ed-bd5e-9fa5bf854af5
2026-06-22 16:14:29 UTC

Thierry MAYEUR
Estelle DEGAND
Jean-Edouard LAMBERT
Coralie MOULLIERE

Experts-comptables
Commissaires aux Comptes

SASU BFL

6 rue de la Briqueterie
95380 LOUVRES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31/12/2025)

Parc d'Activités de la Cessoie 91 Rue Simon Vollant 59130 LAMBERSART
Tél 03 20 93 52 07 Fax 03 20 93 32 15 E-mail : audit@expertsteam.fr
SARL au Capital de 150 000 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Lille
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel de Douai
RCS LILLE B 452 115 223 SIRET : 452 115 223 00029 APE 6920Z N° TVA FR16 452 115 223

Thierry MAYEUR
Estelle DEGAND
Jean-Edouard LAMBERT
Coralie MOULLIERE

Experts-comptables
Commissaires aux Comptes

BFL
SASU au capital de 305 500 €
Siège social : 6, rue de la Briqueterie
95380 LOUVRES

612 030 155 RCS PONTOISE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2025

À l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BFL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société BFL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de réglementation comptable » de la note « REGLES ET METHODES COMPTABLES » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués,
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes
- la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires

relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LAMBERSART, le 18 mai 2026

Pour la SARL EXPERTS TEAM,
Thierry MAYEUR
Commissaire aux Comptes

ANNEXE :

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : BFL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 6 RUE DE LA BRIQUETERIE ZONE INDUSTRIELLE 95350 LC — Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	67 200	AG 67 200		
	Fonds commercial (1)	AH	265 566	AI 265 567	(1)	(1)
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	121 301	AS 89 255	32 046	4 605
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 161 632	AU 832 091	329 541	171 234
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	384 383	CV	384 383	384 383
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	2 000 082	BK 1 254 114	745 968	560 221
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	634 978	BU 49 886	585 092	681 140
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	18 967	BW	18 967	13 601
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	4 015 567	BY 277 583	3 737 984	3 606 715
	Autres créances (3)	BZ	516 277	CA	516 277	293 285
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 191	CG	1 191	160 334
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	9 262	CI	9 262	4 607
	TOTAL (III)	CJ	5 196 241	CK 327 469	4 868 772	4 759 682
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 196 323	1A 1 581 583	5 614 740	5 319 903

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Experts Team

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 305 500)			DA	305 500	305 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	150 000	150 000
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	30 550	30 550
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ	DG		
	Report à nouveau			DH	611 983	526 228
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	525 203	895 758
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK	2 267	2 829
	TOTAL (I)			DL	1 625 503	1 910 865
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	74 383	5 620
	Provisions pour charges			DQ	177 354	238 884
	TOTAL (III)			DR	251 737	244 504
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	692 467	178 534
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		EI	DV		1
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	24 523	21 320
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 245 632	1 864 999
	Dettes fiscales et sociales			DY	399 057	566 590
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	5 400	
	Instrument financier à terme			DI		
	Autres dettes			EA	370 421	533 090
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	3 737 501	3 164 534
	Écarts de conversion passif et différences d'évaluation **(V)**			ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 614 740	5 319 903

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 712 978	3 143 213
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	692 467	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

			Exercice N				Exercice N-1
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA / FB / FC	14 812 986		FC	14 812 986	16 499 642
	Production vendue — biens	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue — services	FG / FH / FI	684 863		FI	684 863	568 800
	Chiffres d'affaires nets	FJ / FK / FL	15 497 849		FL	15 497 849	17 068 443
	Production stockée	FM			FM		
	Production immobilisée	FN			FN		
	Subventions d'exploitation	FO			FO	12 917	13 637
	Reprises sur amortissements et provisions	FP			FP	260 500	192 253
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	FI			FI		
	Autres produits (1) (11)	FQ			FQ	91 500	51 117
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR			FR	15 862 766	17 325 450
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	FS			FS	10 024 687	11 378 935
	Variation de stock (marchandises)	FT			FT	141 910	(158 122)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	FU			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	FV			FV		
	Autres achats et charges externes (3)	FW			FW	2 114 574	1 985 179
	Impôts, taxes et versements assimilés	FX			FX	113 355	115 148
	Salaires et traitements	FY			FY	1 821 257	1 921 638
	Cotisations sociales (10)	FZ			FZ	803 127	791 938
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements *	GA			GA	36 039	32 526
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux dépréciations	GB			GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations	GC			GC	150 868	223 725
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			GD	68 763	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	G1			G1		
	Autres charges (12)	GE			GE	68 267	70 576
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF			GF	15 342 845	16 361 543
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG			GG	519 920	963 907
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	GH			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	GI			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ			GJ	201	240
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL			GL	2 402	
	Reprises sur dépréciations	GM			GM		
	Différences positives de change	GN			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésoreri	GO			GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières	G2			G2		
	Total des produits financiers (V)	GP			GP	2 603	240
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions	GQ			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR			GR	13 449	11 871
	Différences négatives de change	GS			GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3			G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT			GT		
	Total des charges financières (VI)	GU			GU	13 449	11 871
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV			GV	(10 846)	(11 631)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW			GW	509 074	952 276

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Experts Team

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite) DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	562	7 218
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	562	7 218
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	30 927	63 736
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	(46 493)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	15 865 931	17 332 908
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	15 340 728	16 437 150
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	525 203	895 758

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier		HP		
	- Crédit-bail immobilier		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HI		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8		
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales :

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes annuels sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que des règlements de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatifs à la réécriture du plan comptable général qui est venu modifier le règlement de l'ANC n°2014-03. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après

L'entité déroge-t-elle aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ?	Non
La durée de l'exercice comptable est-elle de 12 mois ?	Oui
Date de clôture de l'exercice	31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la Société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de règlementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Experts Team

Changement de présentation des comptes annuels

Lors du premier exercice d'application, la Société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.

Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans l'annexe.

Principales règles et méthodes comptables :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements ont été calculés selon la durée d'utilisation prévisible des immobilisations.

Les méthodes de comptabilisation et d'amortissement sont conformes aux dispositions prévues par la réglementation comptable (CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06).

Types d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 25 ans
Installations et agencements	Linéaire	8 à 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire (éventuel dérogatoire*)	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire (éventuel dérogatoire*)	4 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire (éventuel dérogatoire*)	4 à 10 ans

**1 Pour les immobilisations acquises depuis l'exercice 2005, la différence entre la dotation aux amortissements dégressifs et l'amortissement linéaire est considérée comme "dérogatoire".*

Une décomposition "par lot" a notamment été instaurée pour les bâtiments acquis ou les constructions édifiées depuis 2005 ; le rythme d'amortissement programmé a été adapté à chacun de ces lots qui correspondent à la notion de "composant" prévue par la législation.

Fonds commercial

Les valeurs portées sur cette ligne de l'actif immobilisé correspondent à la définition donnée par le règlement ANC n° 2015-06.

Les amortissements éventuellement constatés sur le fonds commercial ont été figés au 31 décembre 2005, date d'application du CRC n°2002-10 et CRC n°2003-07.

En application du règlement ANC n° 2015-06, un test de dépréciation a été réalisé sur la base de la valeur vénale. Quand cette valeur vénale est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Frais accessoires d'achats sur immobilisations

Comme nous y autorise la loi, nous avons opté pour la comptabilisation en charge :

- des droits de mutation, honoraires juridiques, commissions et frais d'actes lié à l'acquisition

Experts Team

- des coûts d'emprunts directement destinés à financer des actifs qui exigent une longue période de préparation ou de construction.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constituée quand la valeur d'utilité n'est plus en rapport avec la valeur de la participation.

Traitement comptable des frais d'établissement et de développement

Néant

Stocks

Notre société procède à un inventaire physique et systématique des articles en stock, en procédant à un inventaire tournant tout au long de l'année.

Le chiffrage de cet inventaire s'effectue selon les méthodes généralement utilisées dans la profession, c'est à dire au prix de revient moyen.

Par ailleurs, les produits détériorés, défraîchis, obsolètes ou d'une mauvaise rotation, donc difficilement vendables, font l'objet d'une dépréciation, appréciée également article par article afin de ramener l'article à sa valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Ce poste comprend une Provision pour Hausse des Prix, d'un montant de 581€ et des amortissements dérogatoires pour 1686€.

Les contreparties de ces provisions sont inscrites au compte de résultat.

Provision pour risques et charges

Les provisions sont constituées conformément aux conditions définies par le plan comptable générale.

Les provisions reprises au cours de l'exercice ont été utilisées conformément à leur objet.

Engagement retraite

Afin de se conformer aux prescriptions du Code de Commerce, nous avons évalué le total des engagements pour indemnités de départ à la retraite du personnel à 177 354€.

Cet engagement n'a pas fait l'objet d'une provision pour charges.

Le solde de l'engagement est couvert par un fonds mutualisé d'assurance auquel notre société cotise.

Le calcul des droits est effectué pour l'ensemble des effectifs sur la base des salaires revalorisés, charges sociales incluses, affectés :

- d'une probabilité de voir chaque salarié rester jusqu'à l'âge théorique de départ à la retraite,

- de la probabilité de survie telle qu'elle ressort des statistiques officielles

- d'un taux d'actualisation de l'engagement

Experts Team

Charges financières :

Les charges financières sont principalement composées des intérêts d'emprunt.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Néant

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Les méthodes comptables retenues par la Société pour l'établissement des comptes annuels pour l'exercice clos au 31/12/2025 sont les suivantes :

Les changements de méthodes comptables à la suite de la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025. Les principaux impacts sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Changement de présentation au bilan sur les charges constatées d'avance qui sont désormais présentées en actif circulant. Lors de l'exercice précédent ces éléments étaient présentés en compte de régularisation.

Changements liés à la réglementation comptable				
Création / Modification de postes comptables	Ancien poste	Montant à la clôture	Nouveau poste	Montant à l'ouverture
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	671	992	658	0
Recodification des comptes du résultat exceptionnel	671	300	623	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	671	0	654	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	671	0	638	0
Recodification des comptes du résultat exceptionnel	674	0	658	0
Recodification des comptes du résultat exceptionnel	675	4 908	657	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	675	0	657	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	678	0	658	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	678	0	668	0
Recodification des comptes du résultat exceptionnel	771	0	758	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	771	0	742	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	774	0	758	0
Recodification des comptes du résultat exceptionnel	775	-833	757	-5 417
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	775	0	767	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	777	0	747	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	778	0	758	0
Recodification des comptes du résultat exceptionnel	778	0	757	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	778	0	768	0
Recodification des comptes du resultat exceptionnel	791	0	649	0
Recodification des comptes du résultat exceptionnel	831	19 155	633	0
Recodification des comptes de bilan	436	0	439	0
Recodification des comptes de bilan	153	-177 354	152	-238 884
Recodification des comptes de bilan	154	0	152	0
Recodification des comptes de bilan	155	0	152	0
Recodification des comptes de bilan	156	0	152	0
Recodification des comptes de bilan	157	0	152	0
Recodification des comptes de bilan	158	0	152	0
Recodification des comptes de bilan	168	0	161	0
Recodification des comptes de bilan	168	0	164	-595
Recodification des comptes de bilan	168	0	165	0
Recodification des comptes de bilan	168	0	166	0
Recodification des comptes de bilan	168	0	168	0

Experts Team

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ET DE LA SOCIETE MERE DE L'INTEGRATION FISCALE

Société mère consolidante :

Nom	Descours & Cabaud SA
Siège	10, rue Général Plessier - B.P. 2437 - 69219 LYON Cedex 02
N° d'identification si entité française	955 501 036

La société DESCOURS & CABAUD SA consolide les comptes de la société par la méthode de l'intégration globale.

Société mère de l'intégration fiscale :

Nom	Descours & Cabaud SA
Siège	10, rue Général Plessier - B.P. 2437 - 69219 LYON Cedex 02
N° d'identification si entité française	955 501 036

L'impôt est calculé au niveau de la société comme si elle était imposée séparément.

L'impact de l'intégration fiscale est comptabilisé dans les comptes de la société tête de groupe, aucune rétrocession n'étant faite aux filiales.

Experts Team

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	332 766	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	88 603	KT		KU	32 698
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	659 088	KW		KX	193 996
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport			KY	49 122	KZ		LA	(19 597)
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	279 023	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	1 075 835	LO		LP	207 097
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	384 383	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
			TOTAL IV	LQ	384 383	LR		LS	
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 792 985	ØH		ØJ	207 097

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : Par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	332 766	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. générales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	121 301	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	853 084	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	29 526	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	279 023	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	1 282 932	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	384 383	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	384 383	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	2 000 082	ØM	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise BFL — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE	204 588	RF		RI		RJ	204 588
Autres immobilisatons incorporelles		PE	67 200	PF		PG		PH	67 200
TOTAL I		RK	271 788	RM		RN		RO	271 788
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	83 998	QA	5 257	QB		QC	89 255
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	501 985	QE	22 358	QF		QG	524 342
	Matériel de transport	QH	34 991	QI		QJ	6 265	QK	28 727
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	279 023	QM		QN		QO	279 023
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	899 996	QV	27 615	QW	6 265	QX	921 346
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 171 784	ØP	27 615	ØQ	6 265	ØR	1 193 134

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	581	TG		TH		TI	581	
	Amortissements dérogatoires	3X	2 248	TM		TN	562	TO	1 686	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J		1K		1L		1M		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	2 829	TS		TT	562	TU	2 267	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	74 383	4C		4D	74 383	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	238 884	4Y		4Z	61 530	5A	177 354	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 620	5W	(5 620)	5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	244 504	TV	68 763	TW	61 530	TX	251 737	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	60 980	6B		6C		6D	60 980	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		O3		O4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)	Ø6		O7		O8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	95 748	6P		6R	45 862	6S	49 886	
	Sur comptes clients	6T	279 823	6U		6V	2 240	6W	277 583	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	436 551	TY		TZ	48 102	UA	388 449	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	683 884	UB	68 762	UC	110 194	UD	642 453	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	219 631	UF	260 500			
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK	562			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e d — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Extension 1

BFL

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Provision PHP	581			581
TOTAL	**581**			**581**
SOMME DES EXTENSIONS	**581**			**581**

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Experts Team

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Extension 2

BFL

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROV PRUD'HOMME		24 265		24 265
PROV LITIGE AIR LIQUIDE		50 118		50 118
TOTAL		**74 383**		**74 383**
SOMME DES EXTENSIONS		**74 383**		**74 383**

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Experts Team

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : BFL — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	247 670		247 670			
	Autres créances clients	UX	3 767 897		3 767 897			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	229		229			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	17 765		17 765			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	43 517		43 517			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	46 492		46 492			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	408 273		408 273			
Charges constatées d'avance		VS	9 262		9 262			
TOTAUX		VT	4 541 106	VU	4 541 106	VV		
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	692 467	692 467		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 245 632	2 245 632		
Personnel et comptes rattachés		8C	191 463	191 463		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	120 211	120 211		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	64 884	64 884		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	22 499	22 499		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	5 400	5 400		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	370 421	370 421		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 712 978	VZ 3 712 978		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier